

## La troupe noire et le marronnage

Le 30 avril 1772 – Desroches au ministre.

---

Un document des Archives Nationales. A. N. Col C/4/30, f°135

Propos décousu d'un gouverneur désabusé. Il est question des désordres occasionnés par les Noirs marrons, conséquence de l'incapacité de Poivre. C'est la seule lettre où le Gouverneur mentionne avoir été sérieusement recadré par le ministre après deux années de gouvernance sans partage.

---

Noirs marrons

N°64

A l'Isle de France le 30 avril 1772

Monseigneur,

Le marronnage recommence depuis quelques mois même avec fureur.

Je l'avais détruit : il n'y avait pas 30 marrons dans toute l'île ; et j'en avais rendu compte. J'avais même annoncé que l'on ne verrait plus de pareil désordre.

Mes mesures étaient bien prises, et j'aurais tenu parole si l'on m'avait secondé. Mais, au lieu d'exécuter mes ordres donnés au mois d'octobre 1770, et dont vous avez la copie, au lieu, dis-je, de cela, M. Poivre prétextait les dépenses qui en résulteraient. Je prouverai s'il le fallait que cette dépense apparente était une économie réelle.

Aussi, Monseigneur, j'aurais passé outre pour assurer la tranquillité publique, si l'année dernière, je n'avais pas reçu des ordres qui m'empêchent de rien hasarder relativement à la plus petite dépense.

Ces ordres ont produit l'effet qu'on devait en attendre : ils ont jeté toute l'autorité entre les mains de M. l'Intendant ; il n'appartient qu'à vous seul de juger de l'usage qu'il en a fait.

M. Poivre a tout arrêté et tout décidé sous le prétexte vain que mes ordres, mes simples observations, le mettaient hors d'état de répondre des finances. Je sais faire respecter l'autorité du Roi, je sais me faire obéir lorsque j'ai l'honneur d'en être revêtu ; mais par la même raison je suis timide, je plie vis-à-vis d'une autorité supérieure à la mienne. J'ai été blâmé, j'ai été grondé, j'ai été menacé, j'ai obéi et j'ai tout sacrifié à mon respect pour des ordres absolus.

Pendant les années 1769 et 1770, j'avoue que j'ai tout réglé et tout ordonné : mais je l'ai toujours fait avec la plus grande économie ; cela est prouvé et approuvé.

Depuis cette époque, Monseigneur, non seulement je n'ai rien ordonné relativement aux dépenses, mais les plus simples représentations de la part de l'Intendant m'ont arrêté tout court.

Il en a résulté des abus excessifs dans l'agriculture découragée, dans le commerce écrasé par les fraudes et les accaparements, dans le surhaussement des piastres et dans le discrédit des papiers du Roi. Enfin dans l'administration générale de la finance.

Mais il ne s'agit ici que du marronnage qui vient de renaître depuis quelques mois. J'y avais obvié en plaçant un cordon de troupes autour de l'île et quelques postes au centre.

J'étais assuré du succès par expérience, puisque dans le moment même où j'ai l'honneur de vous écrire, la fureur des marrons n'a pu pénétrer dans les deux tiers de l'île qui sont établis comme je viens de le dire ; soit en troupes réglées, soit en villages de Noirs libres.

J'avais commencé par nettoyer les bois par des chasses vigoureuses dans lesquelles on avait pris jusque 31 marrons d'un coup de filet. Les Noirs de ce détachement devenus laboureurs et propriétaires par une suite naturelle honnêtes gens, avaient fait merveille. Un d'eux y avait été tué, et plusieurs blessés. On avait rendu des honneurs militaires au mort ; cette distinction avait donné une nouvelle existence à ces braves gens, parmi lesquels il n'y a plus de mauvais sujets que ceux que l'on garde encore dans la ville (je le dis à ma honte) malgré moi.

Ces derniers sont sans femmes, sans enfants, au service des particuliers qui abusent des bontés ou de l'amitié de M. Poivre. Enfin je les regarde comme presque aussi dangereux pour la colonie que les Noirs marrons eux-mêmes.

Ceux au contraire que j'ai postés dans les campagnes sont devenus d'excellents paysans, sont tous mariés, tous attachés à l'éducation de leurs enfants, et tous prêts à donner main-forte à la première alarme, et ce n'est que parmi eux que l'on pourra former la liste des morts et des blessés au service de la colonie.

On sait bien, Monseigneur, que malgré tout le zèle dont les hommes peuvent être animés pour le bien, il faut les encourager. J'avais saisi ce moyen de réveiller encore l'ardeur des Noirs.

J'avais mieux fait : j'avais engagé les Blancs créoles et accoutumés au bois à faire eux-mêmes ces chasses cruelles mais nécessaires ; ils se mêlaient quelquefois avec les Noirs, quelquefois ils marchaient séparément. Sur la parole de M. Poivre, je leur avais assuré des récompenses flatteuses et utiles. Ils avaient suivi les uns et les autres l'impulsion que je leur avais donnée. Ils avaient fait des merveilles. L'île était purgée.

Lorsque le danger a été passé, ils ont voulu jouir des avantages qui leur avaient été promis. Rien n'était plus juste. Cependant depuis trois ans ils attendent encore le salaire légitime qui leur est dû.

Pour éviter tout ce qui pouvait faire renaître les horreurs passées, nous étions convenu, M. l'Intendant et moi, qu'il serait accordé de petites sommes à tout habitant qui arrêterait des Noirs vagabonds, lesquels ne se jettent dans le bois que par paresse dans le principe. On les appelle Renards.

Chacun s'était livré au bien général, et il en serait résulté une tranquillité permanente si l'on avait été exact ; mais le Sr Menassier, employé dans cette partie, a rebuté tout le monde en renvoyant à des délais dangereux le paiement des sommes quelquefois de 5 ou 6 livres seulement. L'habitant désespéré de voir ses esclaves éloignés du travail, et retenus pendant des semaines entières au port pour d'aussi minces objets, a perdu l'habitude d'arrêter les renards. L'impunité ayant prolongé leur séjour dans le bois : ils sont devenus marrons ; et aujourd'hui un quart de la colonie vit dans les alarmes.

Le même Sr Menassier a, par de semblables manœuvres, découragé la culture du blé et du riz, au point que c'est Bourbon qui nous fait vivre cette année. Il s'en est suivi des monopoles horribles. Je vous avoue que sa conduite m'a inspiré une telle horreur que je l'ai traité avec une extrême dureté ; et s'il n'avait pas dépendu directement de M. Poivre, je l'aurais chassé honteusement de la colonie.

Je reviens aux marrons : en prenant sourdement mes mesures, j'ai laissé crier pendant quelque temps ; mais dès qu'il n'a plus été possible de dissimuler le mal, et que j'ai trouvé l'occasion d'en démontrer la cause, j'ai couru au remède, j'ai tout mis dehors, et j'espère que ce sera avec succès.

J'ai actuellement 57 Noirs armés dans le bois. Un officier des Milices s'est mis volontairement à la tête d'un détachement, et je compte qu'ils vont être appuyés par des Blancs créoles. Tout rebutés qu'ils sont par les manquements de paroles qu'ils ont éprouvés ; comme la mienne a toujours été sûre et sacrée, leur confiance en moi les engagera à tout.

Mais jamais l'île ne sera en sûreté contre ce fléau, que lorsque le cordon de troupes que j'avais ordonné sera établi à poste fixe.

La puissance de cette colonie (j'ose le dire) serait déjà établie si l'on ne s'était pas opposé à ce principe dont j'ai senti la nécessité depuis 1770.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

P.S. J'apprends dans le moment (il est 5 heures du soir) que chez un des habitants des Plaines de Wilhems, il est rentré 5 Noirs qui étaient dans le bois depuis environ trois semaines. Je suis persuadé que si je pouvais recevoir tous les comptes de cette nature avant le départ du vaisseau, j'aurais occasion de vous informer que les trois quarts de ces malheureux ont pris le même parti, par l'effet de

la terreur que j'ai répandue partout en même temps. Mais tout sera perdu encore et peut-être sans ressource, s'il en est de cette course comme des autres, et qu'elle ne soit pas payée.

Le Ch. Desroches

\* \* \*